

**Décision n° 2026-35 du 16 juin 2026
donnant délégation de signature de la directrice de la direction territoriale Méditerranée,
ordonnateur secondaire**

La directrice de la direction territoriale Méditerranée,

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, notamment l'article 9 ;

Vu l'arrêté du 14 avril 2026 portant nomination du directeur général par intérim du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2021-63 du 8 juillet 2021 portant désignation d'ordonnateurs secondaires au sein du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2026-18 du 6 mars 2026 portant organisation du Cerema ;

décide

Article 1

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 1 pour :

- constater les droits et obligations ;
- liquider les recettes et émettre les ordres de recouvrer ;
- engager, liquider et ordonnancer les dépenses ;
- certifier le service fait.

Article 2

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 2 pour :

- valider les demandes d'achat de l'ensemble de la direction ;
- valider les demandes d'émissions de titres de recettes.

Article 3

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 3 pour donner les ordres de liquidation relatifs aux :

- relevés d'opérations pour les cartes achats ;
- relevés d'opérations pour les cartes affaires ;
- certificats administratifs de remboursement aux agents de menues dépenses.

Article 4

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 4 pour signer les ordres de mission permanents et les ordres de mission ponctuels relatifs à des missions outre-mer et à l'étranger dans des zones classées en vigilance normale ou en vigilance renforcée au sens des préconisations du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.

Article 5

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 5 pour signer les ordres de mission ponctuels, à l'exception des missions hors du territoire France métropolitaine.

Article 6

La présente décision abroge la décision n° 2025-55 du 25 septembre 2025.

Article 7

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Aix-en-Provence, le 16 juin 2026

La directrice

Laure

VERNEYRE

3310003936v

Signature
numérique de Laure
VERNEYRE
3310003936v
Date : 2026.06.16
12:32:21 +02'00'

Laure Verneyre

Annexe 1

- Monsieur Yann Cordet, directeur adjoint de la direction de l'administration et des finances ;
- Madame Laurence Dumontier, directrice déléguée au pilotage budgétaire (jusqu'au 30 juin 2026) ;
- Madame Gihen Ben Mehdi Lheureux, directrice déléguée au pilotage budgétaire (à compter du 1^{er} août 2026) ;
- Madame Agnès Bailly, adjointe au responsable de la mission subventions programmes ;
- Madame Malick Homand, responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Fabien Dubertrand, responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles ;
- Monsieur Mehdi Benhennou, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Franck Prothin, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles ;
- Monsieur Romain Tillaye, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles ;
- Madame Houda Boughribi, gestionnaire au centre financier mutualisé de Bron, référente interne opérationnelle sur les opérations de dépenses, notamment en matière de marchés publics et d'opérations complexes (uniquement pour les actes prévus aux puces 1, 3 et 4 de l'article 1).

Annexe 2

- Monsieur Aurélien Chazel, directeur adjoint ;
- Monsieur Yves Bonin, secrétaire général par intérim ;
- Madame Marie Rousseau, responsable du pilotage budgétaire ;
- Madame Véronique Borie, responsable de la gestion commerciale.

Annexe 3

- Monsieur Aurélien Chazel, directeur adjoint ;
- Monsieur Yves bonin, secrétaire général par intérim.

Annexe 4

- Monsieur Aurélien Chazel, directeur adjoint ;
- Monsieur Yves Bonin, secrétaire général par intérim.

Annexe 5

- Monsieur Aurélien Chazel, directeur adjoint ;

Au sein du secrétariat général

- Monsieur Yves Bonin, secrétaire général par intérim ;
- Madame Magali Sardi, chef du pôle des ressources humaines ;
- Monsieur Jérôme Poyard, chef du pôle logistique et immobilier.

Au sein du département des territoires, ville et bâtiment

- Madame Frédérique Reffet, directrice du département territoires, ville et bâtiment ;
- Madame Manon Albin, directrice adjointe du département territoires, ville et bâtiment ;
- Monsieur Xavier Durang, chef du groupe ingénierie de la donnée et de l'innovation ;

- Monsieur Sylvain Michelin, chef du groupe aménagements urbains ;
- Madame Karine Jan, chef du groupe bâtiments ;
- Monsieur Siegfried Clouseau, chef du groupe territoire.

Au sein du département mobilité

- Madame Chrystelle Jeanpetit, directrice du département mobilité ;
- Madame Valérie Buttignol, chef du groupe évaluation des systèmes de transports ;
- Monsieur Jean-Christophe Carles, chef du groupe expertise calculs des ouvrages d'art ;
- Madame Agnès Rossot-Darmet, chef du groupe infrastructures et environnement ;
- Madame Valérie Goyon Leroux, chef du groupe sécurité routière adaptation des infrastructures ;
- Madame Marie Eldin, chef du groupe trafic et ITS.

Au sein du département des risques naturels

- Monsieur Patrice Maurin, directeur du département risques naturels ;
- Monsieur David Criado, chef du groupe risques inondations et littoraux ;
- Monsieur Luca Lenti, chef du groupe de recherche SAR (Séismes Aléas et Risques) ;
- Madame Anne Chanal, chef du groupe risques et territoires ;
- Madame Marie-Thérèse Baillet, chef du groupe risques géologiques.

Au sein du département infrastructures matériaux

- Monsieur Sébastien Wasner, directeur du département infrastructures et matériaux ;
- Monsieur Jean -Luc Genois, directeur adjoint du département infrastructures et matériaux ;
- Madame Nadège Sagnard, chef du groupe voies et plateformes ;
- Monsieur Benoit Jacquemart, chef du groupe ouvrage d'art ;
- Monsieur El Hadji Amadou Coulibaly, chef du groupe géotechnique ;
- Madame Virginie Mouillet, chef du groupe de recherche Matériaux Construction Durable MCD-AIX ;
- Madame Nathalie Dufour, chef du groupe de recherche Géocod.